



RESTITUTION DE L'ATELIER PARTICIPATIF PLOUGUERNEAU

MAÎTRE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET Commune de Plouguerneau

CHARGÉS D'ÉTUDES

Nolwenn BOULALA, architecte Julien LÉON, architecte Floriane MAGADOUX, architecte

DATE 06.07.2016

# Études préopérationnelles \*

## Études opérationnelles \*\*

COLLECTIVITÉ

## Temps de gestation du projet

Études diverses suivant la nature et le contexte du projet

## ÉTAPE 1

Le préprogramme

Définition des besoins et attentes Appréhension des contraintes Faisabilité

## ÉTAPE 2

Décision d'engager ou non l'opération

Le programme

Rédaction du cahier des charges à l'attention du ou des maîtres d'oeuvre

ÉTA L'ac pro

Choix d'un maître d'oeuvre

ÉTAPE 3 L'adéquation programme / projet

Le suivi de la commande de maîtrise d'ouvrage



### ÉTUDE EXPLORATOIRE

> Partici<mark>p</mark>ation au cho<mark>i</mark>x du maître d'o<mark>e</mark>uvre

> 1 er dialogue avec maître d'oeuvre

en partenariat avec le Conseil Général, FIA, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les agences d'urbanisme, l'EPFR, etc.

en partenariat avec FIA, la SAFI, l'EPFR, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'Observatoire de la Commande Publique, la Mission Interministérielle pour la Qualité des constructions Publiques (MIQCP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), etc.

en partenariat avec l'AMO, l'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, les Bureaux d'Études Techniques divers (BET), etc.

<sup>\*</sup> Études préopérationnelles : elles rassemblent l'ensemble des études prélables nécessaires à la définition du projet de construction du maître d'ouvrage (études d'opportunités, recherche de sites, faisabilité, etc.) et aboutissent à la constitution d'un préprogramme posant l'ensemble des bases de définition de l'opération de construction.

<sup>\*\*</sup> Études opérationnelles : elles traduisent les études préopérationnelles de manière à définir l'ouvrage dans sa matérialité. En programmation, elles donnent lieu à la rédaction du document programme et au suivi de la commande grâce à l'adéquation programme / projet.

### Rappel du contexte:

Suite à une première rencontre début 2015 pour un accompagnement sur les OAP du PLU, la commune a fait appel au CAUE pour réfléchir à la fonctionnalité du centre-bourg et à ses aménagements. Le travail du CAUE a fait l'objet d'une restitution début avril 2016 concernant des thématiques de programmation et d'aménagement des espaces publics. Il s'agissait de définir un projet d'ensemble pour répondre à ces problématiques :

- Le manque de lisibilité du bourg ;
- Le maintien d'une offre commerciale, et d'un équilibre entre le commerce de proximité en centre-ville et les supermarchés en proche périphérie ;
- La vétusté des équipements existants
- La qualité des espaces publics ;
- Des liaisons piétonnes dans le centre-bourg à renforcer ;
- Des réserves foncières nombreuses sur lesquelles se positionner;

A la suite de cette réunion, il est apparu un grand nombre de potentialités d'évolution. Mais sans projet global, il est difficile de définir des priorités. La municipalité avait de plus une volonté affirmée d'associer les habitants aux réflexions et aux choix prix en matière de projets urbains. Aussi, le CAUE a proposé d'organiser un atelier participatif qui aura pour but de définir les grandes lignes de ce projet.

Cet atelier a vocation à rassembler l'ensemble des élus mais aussi les habitants et des acteurs de l'aménagement (bailleurs sociaux, Conseil Départemental, ...).

L'atelier s'est déroulé le mardi 6 juillet 2016 en présence d'une trentaine d'habitants, élus et représentants de commerçants plouguernéens.

### Les objectifs de la journée :

Les objectifs de l'atelier sont multiples :

- En premier lieu, l'atelier participatif, parce qu'il est réalisé avec des habitants permet de recueillir leur **point de vue**, mais aussi de bénéficier de leur expertise des lieux. Ils pratiquent les lieux qui sont sujets à projets quotidiennement et ont donc un avis d'utilisateur qui peut nourrir la réflexion sur le projet.
- La participation des habitants et le dialogue avec le public pour l'identification d'enjeux de projets permettent de concevoir une **revitalisation du bourg de manière concertée** et d'intégrer le public aux réflexions menées. Le diagnostic établi à partir des regards croisés, la prise de conscience des diverses logiques d'acteurs, les problèmes soulevés et les questions posées sont partagés et amènent une vision collective des enjeux.

Cela induit par la suite, une meilleure appropriation par les habitants du projet, qui se sentent concernés par les futurs aménagements et impliqués dans la démarche du projet.

- Enfin, l'organisation d'un atelier où les habitants dessinent euxmêmes et produisent des scénarii d'aménagement et de développement urbain permet d'intégrer leurs réflexions et leurs points de vue dans le dessin final du projet.

Pour le CAUE et plus tard, les bureaux d'études amenés à proposer des projets d'aménagement, il s'agit d'un apport non négligeable pour un **projet qualitatif qui prend en compte le public** pour lequel il est réalisé. Il est ensuite aussi plus facile pour la municipalité de communiquer auprès de la population sur les projets proposés quand celle-ci a contribué à voir leur réalisation.

### Organisation de la journée

Première partie de la journée :

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ, IDENTIFIER DES ENJEUX

- Accueil-café puis présentation par M. le Maire du déroulé et des objectifs de la journée
- Présentation des intervenants et des participants. Une question introductive est posée au public : quels sont les points positifs et les points négatifs à vivre à Plouguerneau ?
- Formation de groupes de travail et visites commentées du centre-bourg suivant trois thématiques :
  - > équipements, liaisons douces et espaces verts,
  - > espaces publics, embellissement du centre-ville et commerces,
  - > habitat et urbanisation de la commune
- Synthèse de la visite par groupe : pour chaque thème, des enjeux et problématiques de travail sont soulevés et mis en évidence

Déjeuner collectif à la salle polyvalente L'Armorica

<u>Deuxième partie de la journée :</u> DÉFINIR DES SCÉNARII D'ÉVOLUTION DU CENTRE-BOURG

- Partage des enjeux identifiés par chaque groupe à l'ensemble des participants
- Séance de travaux pratiques par groupe : à l'aide de cadastres et vues aériennes, chaque groupe établit une cartographie des enjeux et de propositions pour le centre-bourg
  - Restitution des scénarii retenus à l'ensemble des participants
  - Proposition par le CAUE d'une synthèse
- Échanges autour des scénarii proposés et questions/réponses avec le maire

### Introduction de la journée

En introduction de l'atelier, il a été demandé aux habitants de s'exprimer sur la notion de « bourg vivant » et sur les qualités et les inconvénients de d'information pour les touristes. la qualité de vie à Plouguerneau.

LES POINTS NÉGATIFS PEUVENT ÊTRE CLASSÉS EN 9 GRANDS THÈMES :

- Le manque de stationnements dans le centre-ville permettant de se garer à proximité des commerces.
- Les difficultés de circulation (notamment autour de l'église) associées à un manque de sécurité pour les véhicules et les piétons : le constat général est celui d'un centre-ville encombré par les voitures où les espaces publics sont peu lisibles. Sur les entrées de ville, une vitesse excessive des véhicules est notée.
- Le manque d'espaces pour les piétons et les personnes à mobilité réduite : les espaces publics de manière générale font la part belle à la voiture sans se soucier de l'accès piétons aux commerces et équipements. etc. Peu de trottoirs, peu de passages piétons rendent les liaisons à pied dangereuses. Cela est encore plus difficile pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, etc. qui n'ont pas d'accès ou bien des accès dangereux y compris pour le centre administratif et les équipements. Il en résulte aussi un manque de promenade et de cheminements doux pour les habitants et touristes. Les pôles et quartiers de la commune sont mal reliés. De même, les arrêts de cars sont dangereux et mal desservis
- Un patrimoine culturel et paysager peu mis en valeur : l'église et le calvaire ainsi que les points de vue paysagers notamment sont des éléments identitaires majeurs pour la commune qui confèrent au centrebourg une qualité architecturale et paysagère qu'il faut préserver. Cependant, ces éléments ne sont pas mis en valeur et les habitants déplorent l'absence de communication et de signalétique sur le patrimoine et le paysage.
- Une ville peu accueillante pour les visiteurs : cela se traduit par une faible mise en valeur du bâti du bourg manquant de couleur. Cela Revitalisation du centre-bourg - PLOUGUERNEAU

s'accompagne aussi d'une signalétique insuffisante, notamment en LES POINTS POSITIFS PEUVENT ÊTRE CLASSÉS EN 5 GRANDS THÈMES : entrée de ville et pour indiquer les principaux points d'intérêt (plage, phare, etc.). Globalement, la ville pêche par un manque d'accueil et

- jeune. De plus, les pôles administratifs et commerciaux sont éclatés en de la présence d'un marché, très vivant l'été. deux secteurs distincts, mal reliés.
- proximité du bourg le développement de grandes surfaces commerciales bien dans la présence d'un patrimoine monumental : calvaire, église. freinent l'installation de nouveaux commerces de proximité.
- Un manque de cohérence d'ensemble du bourg et de lisibilité : en termes de limites et de périmètre notamment qui ne sont pas clairs. Un manque de conception générale des aménagement et de réflexion globale sur la fonctionnalité de la commune est noté.
- Peu d'espaces de convivialité, proposant des bancs, cheminements,



- La présence d'équipements et de services très nombreux et diversifiés : médiathèque, écoles, etc. Plouguerneau est une ville à taille humaine, avec un bourg compact mais proposant tous les commerces et La vétusté des équipements communaux, notamment vers l'espace services nécessaires, dans le centre et en périphérie. Cela s'accompagne
- La qualité architecturale du centre-bourg, que ce soit dans le bâti Un manque de commerces alimentaires de proximité, alors qu'à traditionnel de la Grand Rue, qui donne son identité à la commune ou
  - Le fleurissement de la commune, très qualitatif qui permet d'égayer le centre-ville et de le mettre en valeur.
  - La présence de deux grandes surfaces, à proximité du bourg, ce qui est un atout pour attirer de nouveaux ménages et facilite la vie des habitants et des touristes.
  - La présence de grands parkings, à proximité du bourg, même si ceux-ci sont peu indiqués et mal reliés avec le bourg

## Pour conclure, un bourg vivant est un lieu dans lequel on se projette.

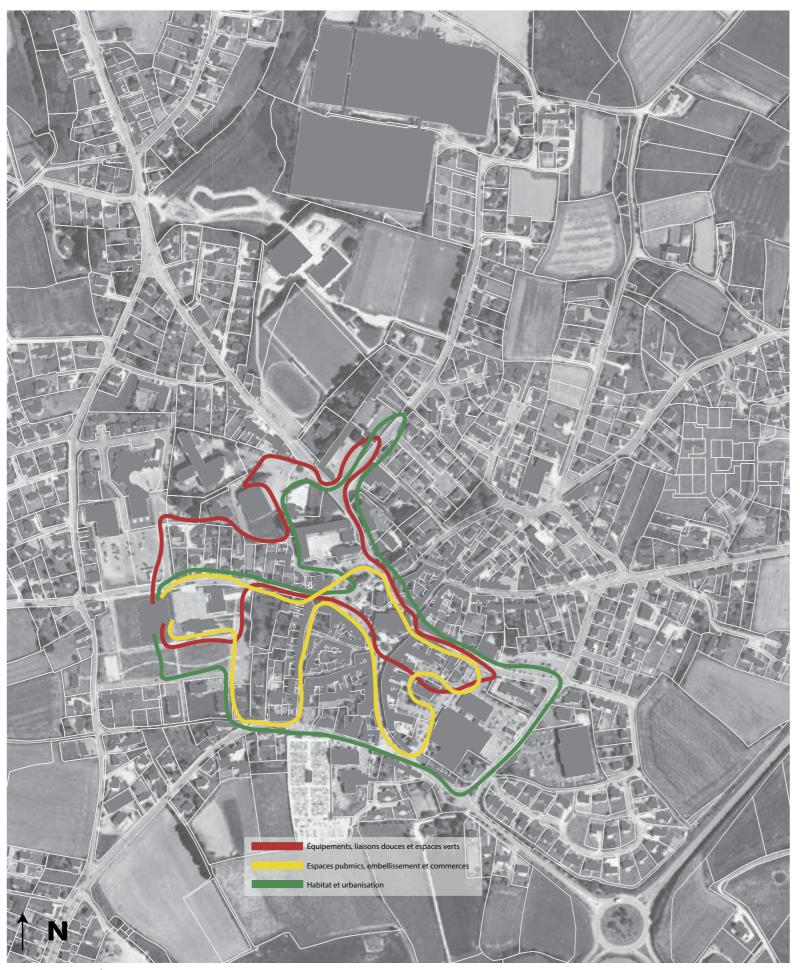
D'autres points ont aussi été évoqués :

- Des WC publics mal entretenus et sales.
- La présence de bouteilles et poubelles sur l'espace public, nuisant à l'image de la commune.
- Le jour du marché, le jeudi, contraignant pour les actifs qui ne peuvent pas s'y rendre.
- Le potentiel de l'ancien presbytère situé en centre-ville, à un emplacement idéal sur la place de l'Europe.

pour les piétons.

VISITE DE LA COMMUNE

Plan des parcours



### GROUPE 1 : ÉQUIPEMENTS, LIAISONS DOUCES ET ESPACES VERTS

#### Place de l'Armorica

- les équipements ne sont pas ouverts sur le parvis central, qui manque lui-même d'ouverture sur le reste du bourg, on ne le voit pas et il n'a pas d'utilité, il n'est pas accessible
- la place est peu conviviale et très minérale, «no man's land»
- l'Armorica est imposant, voire massif, il est difficile de mettre cet équipement en cohérence avec son environnement
- zone enherbée à l'arrière de l'Armorica : pas attrayante et peu connue, ne fonctionne pas avec le bourg, au même titre que le quartier résidentiel environnant, il serait nécessaire de lui trouver un usage (animaux, jeux, parcours de santé, skatepark... ?)

### Manque de hiérarchie des espaces publics

- manque d'information sur les parkings, manque de signalisation
- liaison Armorica / carrefour / école / espace jeune non adaptée, peu lisible et non accessible pour les PMR et poussettes

### • Secteur enfance / jeunesse / salle J. Tanguy

- entrée de l'école : espace vert intéressant avec des jeux pour les enfants mais peu connu, l'entretien et l'offre en jeux est à améliorer, bon espace de stationnement
- développer les locaux intergénérationnels et leurs espaces publics : les bâtiments se tournent le dos, les espaces publics pourraient être plus agréables avec peu d'interventions (jardin potager, table de pique-nique, terrain de pétanque, fleurs en pleine terre), un skatepark pourrait être installé dans ce secteur
- salle J. Tanguy : rue en sens unique non respectée à l'arrière de la salle, la liaison douce parking J. Tanguy entrée de l'école privée est peu praticable, la salle de sport est à revaloriser (verrue architecturale mais très utile) une rénovation à minima pourrait être entreprise

#### Maison communale / Musée des Goémoniers

- encore un parking mais peu visible / mal indiqué / peu utilisé, les cars ne peuvent y stationner (et stationnent devant le musée, masquant la façade)
- rue de l'église peu praticable pour les piétons
- musée peu lisible et pourtant identitaire, pas de lien avec la maison communale

#### Circulations douces

- chemin piéton vers petit bois à mettre en valeur et à relier à des cheminements piétons
- passage vers Intermarché «glauque et sale» : symptomatique des liaisons mal organisées dans le centre-bourg, raviver ces endroits par de la verdure
- liaison douce / espace partagé pour ralentir les voitures au niveau de la maison en vente derrière l'église

#### Globalement:

- > <u>«énormité» des espaces publics</u> : les équipements sont grands mais le besoin n'est pas le même pour les espaces publics, il y en a beaucoup, ils présentent un fort potentiel mais on ne peut pas tous leur trouver une fonction.
- > <u>manque de convivialité</u> : tout est cloisonné, les espaces publics ne sont pas reliés entre-eux, ils sont fermés sur eux-mêmes.
- > <u>manque de signalétique</u> : les parkings sont mal indiqués bien qu'en nombre suffisant, il n'existe pas de lien entre le bourg et les commerces périphériques, il manque des informations pour se repérer et avoir connaissance de l'offre commerciale.

#### GROUPE 2 : ESPACES PUBLICS, EMBELLISSEMENT DU CENTRE-VILLE ET COMMERCES

### Place de l'Europe et Grand Rue

- Si la Grand Rue doit rester à double sens pour l'accès aux commerces, les stationnements doivent y être revus. Notamment, devant le calvaire le stationnement devrait être interdit.
- Sur l'ensemble de la place, le stationnement doit être repensé et surtout matérialiser de manière claire. Aujourd'hui le stationnement se fait de manière anarchique sur un revêtement de sol que personne ne comprend, provoquant un conflit d'usage entre les piétons, les voitures stationnées et les voitures circulant.
- Un projet de colorisation des façades avec un financement de la mairie pourrait être proposé afin de rendre les façades plus vives et l'entrée dans la ville plus gaie. De même, des bacs pour le fleurissement pourraient être proposés au privé ayant façade sur cette rue pour améliorer l'esthétique de cette entrée de ville.
- Deux opportunités foncières sont identifiées : le bâtiment en pierre près de l'Intermarché bordant un des passages piétons est un enjeu foncier important. Ce passage permet de relier le bourg administratif (mairie) avec le bourg commerçant. Le bâtiment pourrait accueillir une halle couverte pour le marché.

Le jardin du bâtiment appartenant au diocèse est aussi une opportunité foncière intéressante sur laquelle la mairie pourrait se pencher. A proximité du parking, il pourrait être utilisé comme lieu de convivialité et espace vert en plein centre-ville.

#### Cheminements doux

Sur l'ensemble du territoire de la commune, et surtout dans le centre-ville, les cheminements doux doivent être repensés. Aujourd'hui, les accès piétons et accès PMR sont insuffisants et parfois dangereux. Les espaces publics doivent être traités de manière à permettre aux piétons de circuler en sécurité et facilement entre tous les équipements et services. Des balades, boucles piétonnes doivent permettre aux visiteurs et aux habitants de se promener dans Plouguerneau.

#### Relier les équipements

- Une réflexion globale doit être menée à l'échelle du bourg afin de permettre un meilleur liaisonnement entre les pôles de la commune : pôle administratif (mairie), commerces, équipements culturels (médiathèque, armorica) et équipements sportifs
- Une meilleure signalétique doit permettre aux touristes de mieux identifier les accès vers les plages et le phare dès la place de l'Europe.

### • Espaces publics en centre-ville

- convivialité : peu de bancs permettent aux visiteurs de profiter de la ville
- vitesse : aujourd'hui la zone 30 puis zone 20 est inadaptée. Ces vitesses ne sont pas respectées et ne correspondent pas aux zones sur lesquelles elles sont imposées. Ces limitations doivent être revues pour correspondre aux usages sur les secteurs concernés. La zone 20 doit être réservée au centre-ville où la fréquentation piétonne est très importante et où les rues sont étroites avec de nombreux stationnements.
- stationnements : les stationnements sont nombreux en centre-ville et suffisants. Cependant, ils sont mal indiqués, difficilement accessibles et lisibles. Un travail de signalétique et de marquage au sol doit permettre aux automobilistes de mieux les trouver et ensuite de les rentabiliser en termes de place en permettant un stationnement pragmatique.
- espaces verts : aujourd'hui, la commune propose peu d'espaces verts en centre-ville. Ceux-ci sont mal situés, difficilement accessibles ou mal entretenus.

#### GROUPE 3: HABITAT ET URBANISATION DE LA COMMUNE

#### • Place de l'Armorica

- Place vide, bâtiments se tournant le dos,
- Aménagements temporaires : pas de rampe / voitures mal garées, omniprésence d'un marquage au sol routier (qualité des espaces)

### • Place de l'église

- Zone 20 : quel périmètre : travailler les revêtements de sol
- Liaison centre-bourg / équipements
- Présence des arbres
- Pas ou peu d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Pas de bancs (utiliser les murets existants)

### • Salle J. Tanguy

- A rénover
- Espace vert résiduel: à valoriser
- Place bitumée sans aucune structuration, sorte de « délaissé urbain »
- Ancienne école vétuste, espaces publics non traités. Faut-il la démolir ? Au bénéfice de quel type de projet ? Attention à ne pas révéler un paysage disgracieux en arrière plan

#### Maison rdc à conserver

WC publics sales

#### Parc

Espace vert dans Plouguerneau : petit bois intéressant

- mais majoritairement à l'ombre
- utilisé parfois pour les besoins canins (dépréciatif)
- sente piétonne intéressante

#### Mairie

- Nappe de stationnements non esthétique mais très utilisés
- Devenir de la mairie? Elle est énergivore et peu fonctionnelle. Faut-il la déplacer ? Si oui, ne peut-on pas utiliser un bâtiment communal déjà existant ?

#### Passage

- Fort potentiel, ne dénature pas le front bâti mais permet de relier plus rapidement la place de l'église
- Fleurir les pieds de mur? Le valoriser via l'installation de citations, poèmes ou bien encore par l'installation d'une exposition photographique en extérieur ?
- Devenir de l'ancienne salle de bal

#### Voie bleue

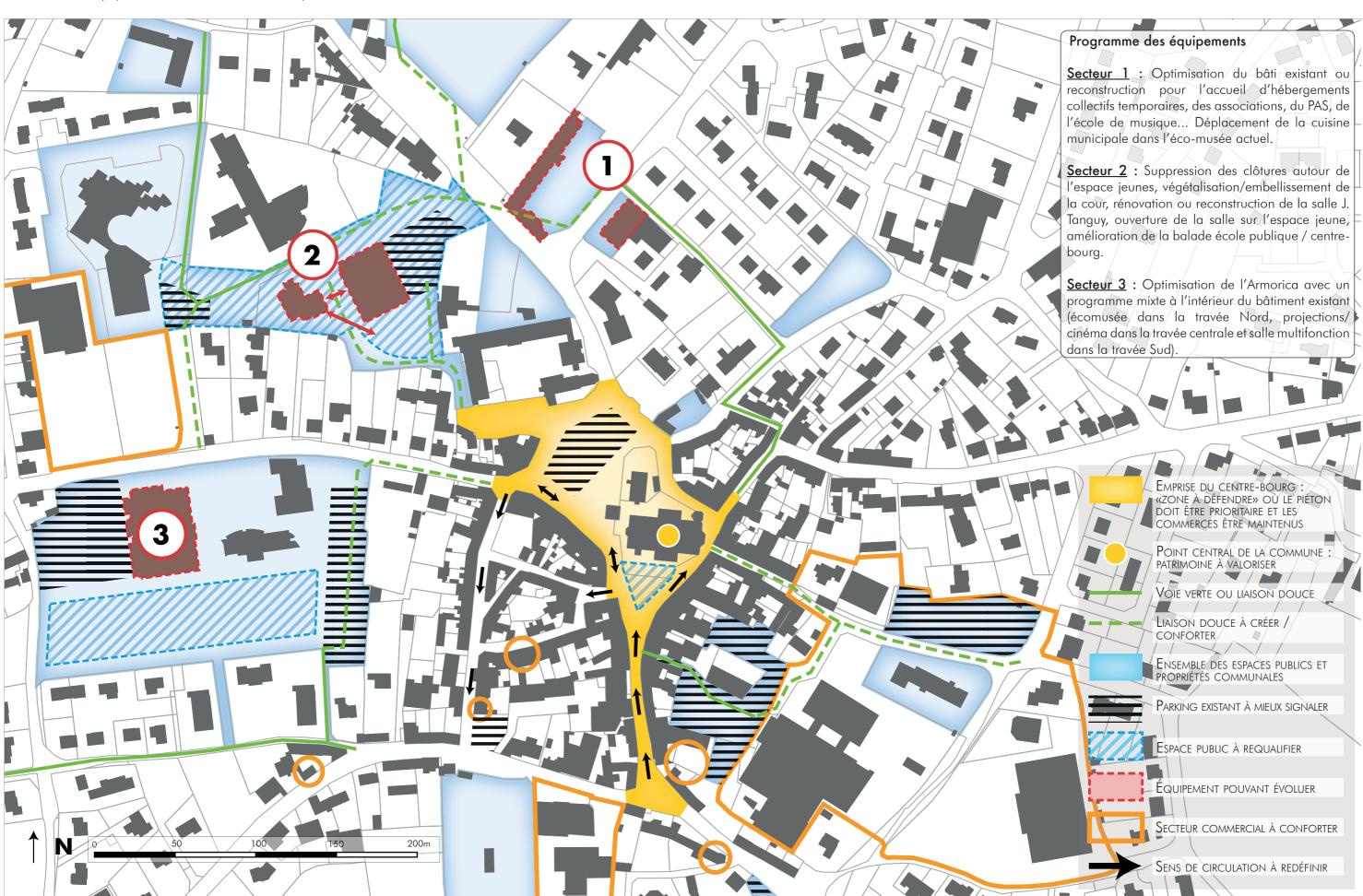
- A valoriser en accentuant la signalétique (aujourd'hui assez peu visible)

#### • Espace planté

Flore spontanée: pas ou peu d'entretien pour un résultat assez qualitatif.

Fort potentiel dans plusieurs endroits qui sont toutefois à mettre en lien (cheminements doux, etc.) afin qu'ils deviennent des polarités dans la commune, lieu de rencontre et d'échange.

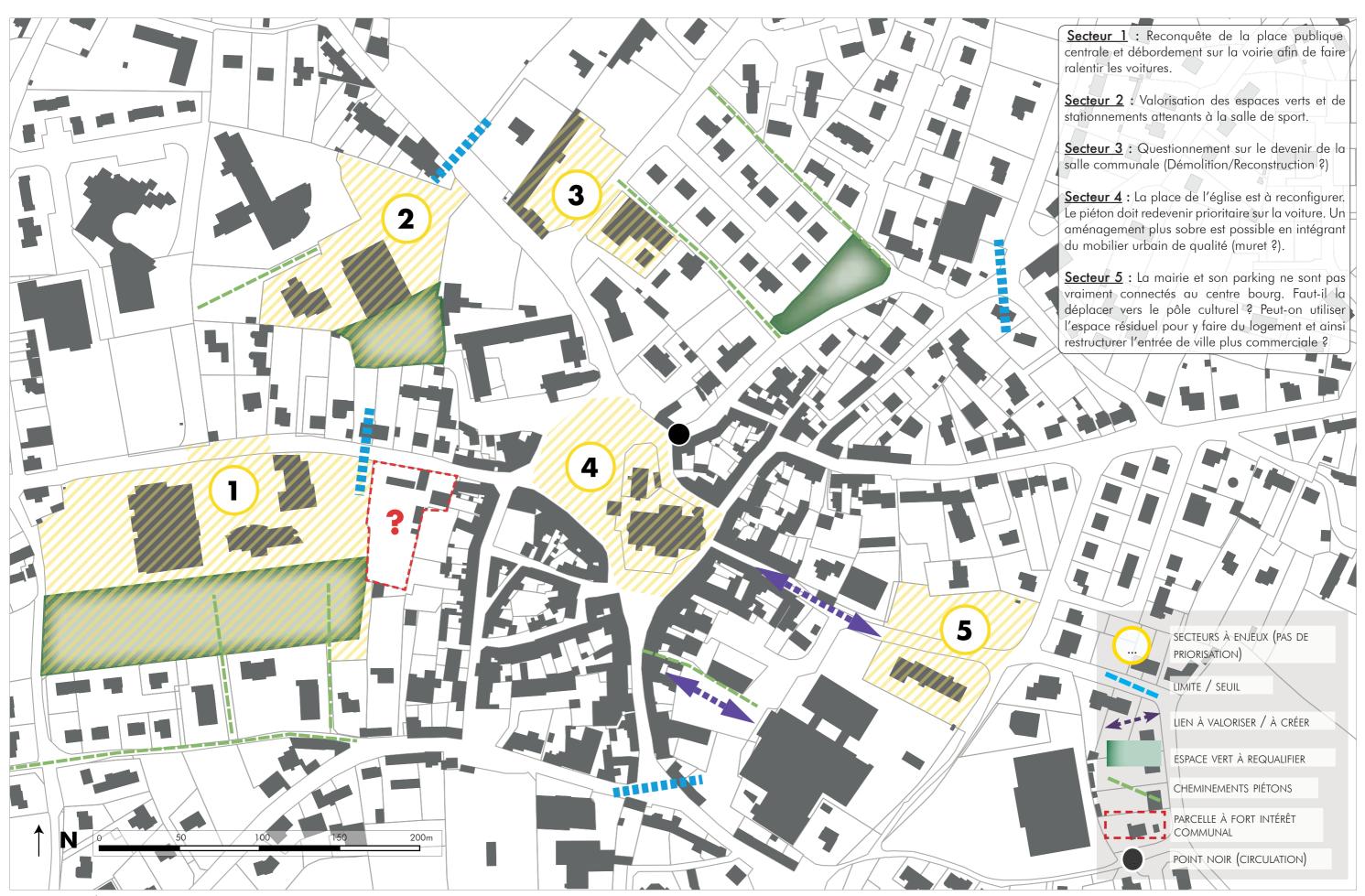
### GROUPE 1 : Équipements, liaisons douces et espaces verts



GROUPE 2 : Espaces publics, embellissement du centre-ville et commerces



#### GROUPE 3 : Habitat et urbanisation de la commune



Enjeux communs

Les propositions faites par les trois groupes révèlent de nombreuses possibilités d'évolution à court, moyen et long termes.

Sur la base de ces propositions, il est difficile d'établir une synthèse précise d'un projet communal, mais déjà, des pistes de travail ressortent de façon plutôt évidente.

### • Des liaisons douces autour et vers le centre-bourg à développer

- Des liaisons douces existent autour du centre-bourg, dont certaines sont très qualitatives (voie verte, sente à côté du musée des Goémoniers, ...).
- Des espaces verts, peu connus mais agréables, accompagnent ces cheminements doux.
- Cependant, parfois, les liaisons entre ces espaces piétons qualitatifs se font par des lieux peu qualifiés et désagréables pour les utilisateurs, ces interfaces ne sont pas accueillantes et dévalorisent les espaces qu'elles desservent (liaison école Armorica, rue de l'Armorique, rue de l'église, Grand Rue...).

### Ce qui amène à ces objectifs :

- > Développer des cheminements doux où il en manque pour terminer la boucle autour du centrebourg et améliorer les liaisons vers le centre.
- > Requalifier les espaces verts existants pour les intégrer dans la boucle de cheminements doux et les rendre plus accessibles (accès PMR, mais aussi lisibilité et fonctionnalité).

### Optimiser les parkings

- Le nombre de parking est important, tout autour du centre-bourg, mais aussi en plein cœur de la commune.
- La voiture est omniprésente, particulièrement dans le centre.
- Certains parkings ne sont pas adaptés (stationnement des cars près de l'Armorica et de l'écomusée).
- Certains parkings ne sont pas très occupés la plupart du temps.

### Ce qui amène à cet objectif :

> Optimiser les parkings grâce à une meilleure signalétique (sur place et en amont) mais aussi une meilleure configuration.

### • Faire émerger un espace public central lisible et identitaire

- En lien avec la question du stationnement, l'omniprésence de la voiture gène la lecture du centre-bourg.
- La voiture est prioritaire sur le piéton.
- La vitesse de circulation est trop importante, les limitations de vitesse ne sont peut-être pas adaptées.
- Il manque des effets de seuil afin d'annoncer l'entrée dans le centre-bourg.
- Le patrimoine n'est pas valorisé.

### Ce qui amène à cet objectif :

> Redéfinir un espace public central avec une circulation appropriée, des espaces conviviaux, un patrimoine valorisé (église, calvaire, front bâti et bâti identitaire structurant) et favoriser la déambulation devant les commerces.

### • Optimiser et reconfigurer les pôles d'équipements qui sont en nombre suffisant

- Le nombre mais surtout le dimensionnement des équipements sont démesurément importants à Plouguerneau et pourtant certains sont en mauvais état (mairie, maison des associations, espace jeunes, salle J. Tanguy...).
- Certains ne sont pas utilisés comme il le devraient / pourraient (maison des associations et Armorica).
- l'Armorica est un équipement qu'il est difficile de s'approprier en raison de sa dimension et de sa fonction : alors que certains équipements de base peinent à suffire à la population, il faut user d'imagination pour rentabiliser l'Armorica ; il n'est pas à l'échelle d'une commune comme Plouguerneau.

### Ce qui amène à cet objectif :

> Il apparaît essentiel de réfléchir à une optimisation des équipements à l'échelle du bourg (jeu des chaises musicales, optimisation des surfaces), certains bâtiments (ex : mairie) pourraient même se révéler inutiles et certaines activités seraient mieux logées.

Entrées de bourg



Beuzec-Cap-Sizun (29) L'emprise de la chaussée restreinte et délimitée par la végétation. Ce changement de nature de sol incite l'automobiliste à réduire sa vitesse en limitant l'impression de largeur. Cela permet







Ossé (35) Aménagement de centre-bourg - Atelier des marais paysagistes





Champfleur (72) Agence Feuille à Feuille.

L'emprise de la chaussée est restreinte pour laisser une largeur suffisante pour une circulation douce isolée des flux de véhicules par une plate-bande plantée de vivaces, graminées et couvresols.



**Trémeureuc (22)** Aménagement de l'entrée bourg - Laure Planchais paysagiste Revitalisation du centre-bourg - PLOUGUERNEAU

CAUE du FINISTÈRE





**Erbré (35)** - La circulation véhicules et piétons (bitume gris) se fait de plain pied, une rigole pour les eaux pluviales (dalles granit) sépare les stationnements en terre pierre qui apportent de la végétalisation lorsque les voitures ne sont pas stationnées.





La Martyre (29) - La circulation des véhicules (dalles de béton désactivé) est de plain pied, les espaces piétonniers et de stationnements sont réalisés en pavés de granit.





**Pont-Croix (29)** - La circulation des véhicules, les espaces piétonniers et de stationnement sont réalisés en pavés de granit au même niveau. Seule la mise en œuvre permet de différencier les espaces : sens de poses des pavés, joints enherbés pour les stationnements.





**Saint-Divy (29)** - Sur un grand espace partagé , les fonctions se côtoient : circulation, espaces verts, stationnement. La chaussée est en bitume gris, des pavés de granit la sépare des stationnements sur du béton désactivé. Des cheminements en pavés de granit permettent de passer au travers des espaces engazonnés.





**Ploudaniel (29)** - La chaussée est réalisée en bitume de couleur grise et beige pour les passages piétons. Les stationnements, en continuité sont réalisés en pavés de granit gris et les trottoirs en béton désactivé.





**Combrit (29)** - Sur un même niveau, l'espace piétonnier est réalisé en béton désactivé beige, la chaussée en bitume noir et les places de stationnement séparées par un caniveau en pavés de béton beige.

CAUE du FINISTÈRE

Espaces publics





**Guimaec (29)** aménagement centre-bourg - Alain Le Scour architecte L'espace central est aménagé de façon très sobre avec un carroyage de pavé granit, induisant de façon subtile l'emplacement des véhicules. Ce système engage à limiter la vitesse de circulation et permet de recréer une place fonctionnelle pour tous les usagers, voitures et modes doux.



**Combrit (29)** cheminements piétons séparés de la voie par des essences végétales évoquant le caractère maritime de la commune.





Sizun (29) aménagement du centre-bourg - Une place pavée permet de faire efficacement la jonctions entre les différentes routes départementales.

## **AVERTISSEMENT**

Ce document est une aide à la décision pour les élus.

Les propositions ne doivent pas être prises pour des projets définitifs.

Le maître d'ouvrage devra s'entourer de professionnels compétents (Architectes et/ou Architectes-Paysagistes) pour la réalisation des études opérationnelles.







